



# Adour Madiran

Magazine de la communauté de communes

N°3 / Juin 2018



## *Finances*

Présentation du Budget 2018

## *Projets*

Des projets pour préparer l'avenir

## *Enfance et jeunesse*

Rentrée scolaire 2018 - 2019



adour  
madiran  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



## Edito

L'année 2017, année de la création de la Communauté de Communes Adour Madiran, a été consacrée à un travail conjoint entre élus et agents portant sur 3 objectifs :

- apprendre à se connaître, à travailler ensemble et faire émerger l'esprit communautaire ;
- concrétiser les projets structurants initiés par les anciennes collectivités fusionnées ;
- stabiliser les compétences que nous avons collectivement décidées d'exercer sur l'ensemble du territoire, à compter du 1er janvier 2018, en harmonisant progressivement nos pratiques.

Oui, je mesure que le délai de réflexion sur le choix des compétences a pu paraître très court et bousculer notre quotidien mais j'ai fortement œuvré pour tenir ce calendrier très serré afin que nous puissions passer dès cette année à la phase d'optimisation des services.

En effet, la gestion de nos finances est fortement impactée par la contribution des collectivités au redressement des comptes publics, ce qui nous oblige à concilier rigueur budgétaire et exercice efficace des compétences.

Le challenge est de taille et nous sommes prêts à le relever :

- en faisant reconnaître nos atouts et le caractère innovant de nos actions auprès des partenaires institutionnels,
- en œuvrant pour l'attractivité de notre territoire en travaillant sur la compétence « développement économique »,
- sans perdre de vue le devoir de solidarité : auprès de la population par le maintien des services et entre les communes en renforçant la mutualisation.

Dans les principes de gouvernance que je me suis fixé, il y a notamment celui de la transparence. Ce bulletin a ainsi vocation à traduire ma volonté d'afficher les informations utiles pour une bonne compréhension de notre fonctionnement et de notre gouvernance.

**Frédéric RÉ,**

Président de la communauté de communes Adour Madiran  
Maire de Lahitte-Toupière



Bulletin N°3 édité par la  
Communauté de Communes  
Adour Madiran

Impression :

ALPHABET - Vic en Bigorre

Directeur de la publication :

Frédéric RÉ

Ont collaboré à ce numéro :

la commission communication, les

agents de la CCAM - Val d'Adour

Environnement - Le Pays du Val d'Adour

Crédits photos : Adobe Stock Photo,  
CCAM, OCTAV, Pays du Val d'Adour,  
Pôle Culturel, Studioid-Architectes,  
Alyzee-Bossiaux



Église de Lamayou

**4** *Budget 2018*  
Présentation du budget simplifiée

# Sommaire

**6** *Compétences*  
L'action de la CCAM dans votre quotidien

**8** *Habitat*  
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

**9** *Projets 2018*  
Des projets pour préparer l'avenir

**12** *Cadre de Vie*  
OPAH 2018 - 2020

**13** *Enfance et Jeunesse*  
Rentrée scolaire 2018 - 2019

**16** *Environnement*  
Nouvelles modalités d'accès en déchetterie  
Redevance ordures ménagères

**17** *Culture et Patrimoine*  
Réseau de médiathèques Adour Madiran  
Un service patrimoine nouvellement créé

**20** *Agenda*  
Tous les événements 2018

**22** *Piscine Louis Fourcade*  
Un complexe rénové et de nouveaux équipements

# Le budget 2018

## INTERVIEW DE FRÉDÉRIC RÉ

*Dans quel contexte avez-vous préparé ce budget 2018 ?*

Le budget 2018 est le budget qui stabilisera les financements de l'intercommunalité.

En effet, l'année 2017 a été consacrée au choix des compétences à exercer par la communauté de communes et au calcul des financements associés à celles-ci.

Ainsi, les affaires scolaires, péri et extra scolaires, les médiathèques et la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) sont depuis le 1er janvier 2018 exercées par la communauté de communes sur tout le territoire communautaire, en lieu et place des communes.

Cette année marque également un changement au niveau du règlement du service des ordures ménagères : le conseil communautaire a fait le choix de passer de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) à la REOMi (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative).

Associés à la prise et à l'extension de compétences, les services ont déterminé avec chaque commune le coût de celles-ci afin d'assurer le transfert des charges des communes vers le budget de la communauté de communes qui les assume depuis le

1er janvier 2018. Ainsi 1 200 000€ ont été transférés du budget des communes vers le budget de l'intercommunalité.

Fin 2018, nous vérifierons si le transfert du montant des charges correspond bien au coût des compétences. Ce travail sera réalisé commune par commune, compétence par compétence. Dans le cas contraire, le transfert des charges sera réajusté afin de ne pas fragiliser les budgets communaux et le budget intercommunal.

*Quels sont les objectifs pour 2018 ?*

Dans ce contexte, notre premier objectif sera de s'assurer de l'exactitude du coût du transfert de charges entre les communes et l'intercommunalité afin de ne pénaliser aucune des deux collectivités. Dans une période de redressement des comptes publics, nous devons également être vigilants sur les dépenses engagées. L'année 2018 sera l'année de la continuité dans les investissements mais également dans la poursuite de nos efforts. La réalisation de nouveaux projets, en particulier dans le cadre du développement économique, nous permettra de garder notre territoire dynamique et attractif.

**14 M€**

c'est le budget

de fonctionnement en 2018

**7,1 M€**

c'est le budget

d'investissement en 2018

## Fonctionnement

### Culture

▶ **843 000 € / 6%**

- Patrimoine et Tourisme
- Médiathèques
- Centre multimédia

### Services au public

▶ **241 000 € / 2%**

- Gens du voyage
- MSAP
- Cyberbase
- Transport à la demande

### Équipements sportifs et loisirs

▶ **286 528 M€ / 2%**

## Investissement

### Maison de santé à Vic en Bigorre

▶ **2,4 M€ / 34%**

- Création

### Légumerie à Maubourguet

▶ **1,05 M€ / 15%**

- Aménagement dont acquisition du bâtiment en 2015

### École de Vic en Bigorre - TEPcv

▶ **600 000 € / 8%**

- Travaux

# Adour Madiran

## Aménagements urbains et voirie

- ▶ **1,2 M€ / 9%**
  - Travaux de voirie
  - Services techniques

## Action économique

- ▶ **2,9 M€ / 21%**
  - Développement des zones industrielles et artisanales
  - Financement investissements
  - Amortissement

## Remboursement de la dette

- ▶ **398 594 € / 3%**

## Enfance et jeunesse

- ▶ **4,23 M€ / 30%**
  - Écoles :
    - Fonctionnement des écoles
    - Cantines scolaires
    - Garderies
    - Temps Activités Périscolaires
  - Centres de loisirs :
    - Subventions
    - Régie de recettes
  - Petite enfance

## Administration générale

- ▶ **3,7 M€ / 27%**
  - Frais généraux des bâtiments
  - Services administratifs

## COMMENT LA CCAM FINANCE SON BUDGET

- **Contribution de l'État / 12%**  
Dotation Globale Fonctionnement
- **Impôts et taxes / 56%**  
Taxe d'Habitation,  
Taxe foncière,  
Contribution Foncière des Entreprises
- **Recettes de services / 16%**  
Loyers des bâtiments,  
cantines, garderies,...
- **Excédent de l'année 2017 / 16%**
- **Subventions de l'État, Région, Département**  
Pour les opérations d'investissement

## Pôle enfance à Rabastens de Bigorre

- ▶ **1,3 M€ / 18%**
  - Aménagement ancien EHPAD

## Groupe médical à Maubourguet

- ▶ **470 000 € / 7%**
  - Travaux d'extension

## Maison Assistantes Maternelles à Villenaves /Béarn

- ▶ **479 000 € / 7%**
  - Création

## Autres projets

- ▶ **807 000 / 11%**
  - PLUi, TEPcv divers bâtiments, Ferme Aurensan, Crèches de Tostat et de Vic en Bigorre.

## FINANCEMENT DES PROJETS

- > Autofinancement budget principal : 2 430 000 €
- > Recours à l'emprunt : 1 500 000 €
- > Subventions : 3 170 000 €

## TAUX DES IMPÔTS VOTÉS EN 2018

	2017	2018
Taxe Habitation	12,16 %	12,16 %
Taxe Foncière bâti	2,89 %	2,89 %
Taxe Foncière non bâti	11,92 %	11,92 %
CFE	32,12 %	32,12 %

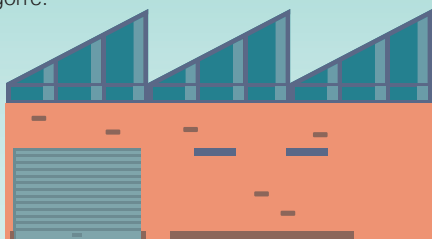
# L'action de la CCAM da

Écoles, voirie, culture, environnement, développement économique, ..

les domaines où la communauté de communes Adour Madiran agit conce

## ÉCONOMIE

- Aménagement et gestion des zones d'activités et hôtels d'entreprises pour offrir les conditions favorables à l'implantation des entreprises.
- Organisation du forum de l'emploi et des «Rendez-vous des entreprises» pour favoriser le retour à l'emploi.
- Gestion et animation du site de formation à distance «Pyramide» à Vic en Bigorre.



## VOIRIE

- Entretien et rénovation de la voirie d'intérêt communautaire (160 kms)



## ENFANCE ET JEUNESSE

**PETITE ENFANCE** : La CCAM déploie des modes de garde variés (2 crèches, 2 microcrèches, 2 maisons d'assistantes maternelles projetées) et soutient les espaces de rencontre consacrés aux tout-petits (lieux d'accueil enfants parents, Relais des Assistantes Maternelles).

**JEUNESSE** : Soutien et gestion des accueils de loisirs et soutien des structures jeunesse.

**SCOLAIRE** : > Entretien, gestion des 35 écoles et accompagnement quotidien de 1650 enfants de la maternelle au cycle 3. Organisation des temps périscolaires (restauration, garderie) et du transport scolaire.

> Dispositif d'accueil des enfants de moins de 3 ans de Maubourguet.



## CULTURE

La CCAM encourage l'accès à la culture avec ;

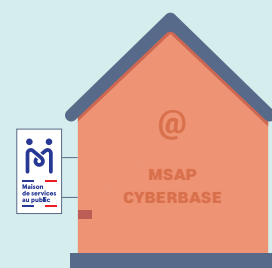
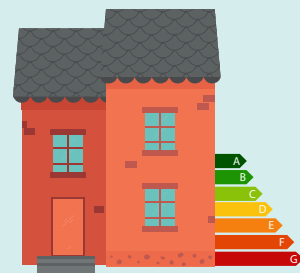
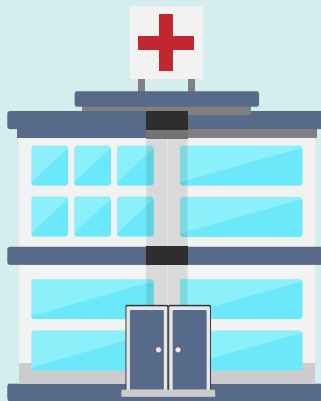
- > Une salle de cinéma labellisée «Art et Essai»
- > 5 Médiathèques
- > Une salle de spectacle - l'OCTAV
- > Un programme d'animations déployé sur tout le territoire.



## SANTÉ

- Création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle à Vic en Bigorre et extension du groupe médical de Maubourguet. La CCAM mène une politique volontariste et créative pour lutter contre la désertification médicale.

- Aide à l'installation de professionnels de santé



# ns votre vie quotidienne

rennent le quotidien de chacun d'entre nous.

## SPORT / LOISIRS

La CCAM développe les équipements de loisirs avec la réhabilitation récente de la piscine Louis Fourcade à Vic en Bigorre qui offre désormais des espaces « bien-être » (sauna, hammam, hydromassage).



## PATRIMOINE

La CCAM assure la gestion et favorise l'accès au patrimoine avec entre autre l'ouverture et la découverte du Château de Montaner et de l'Abbaye de Saint-Sever-de-Rustan



MONTANER

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Mise en oeuvre de l'OPAH Adour Madiran (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) pour accompagner les propriétaires dans leurs projets de rénovation.
- Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) qui définit les grandes orientations d'aménagement pour un développement cohérent et harmonieux de l'habitat et des espaces.

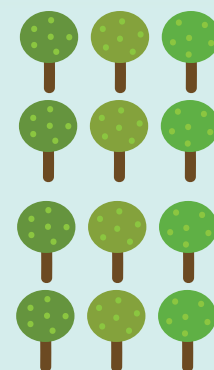
## SERVICES NUMÉRIQUES

- Gestion et animation des 3 Maisons de Service Au Public à Maubourguet, Rabastens de Bigorre et Vic en Bigorre et d'un Espace Public Numérique/Cyber-base à Maubourguet.



## ENVIRONNEMENT

- Mise en place d'un plan de désherbage sans pesticides sur l'ensemble des 72 communes.
- Financement de la collecte et du traitement des déchets des 12000 foyers du territoire en partenariat avec Val d'Adour Environnement (VAE) et le Syndicat Mixte de Traitement des Déchets des Hautes-Pyrénées (SMTD65).
- Gestion des milieux aquatiques et entretien des cours d'eau en vue de prévenir les inondations (GEMAPI).
- Plan Local de Randonnée (PLR)





## CADRE DE VIE

### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

# Le PLUi Adour Madiran pour maîtriser le développement et préserver le cadre de vie

Le 1er Mars 2018, la Communauté de Communes Adour Madiran s'est engagée dans son premier projet territorial à l'échelle de l'intercommunalité par l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ce document sera l'expression du projet urbain de l'ensemble des communes en matière d'aménagement pour les 10 ans à venir et se substituera aux PLU communaux et autres documents d'urbanisme actuels.



#### INTERVIEW

Julien LACAZE  
Vice-Président en charge du PLUi Adour Madiran / Maire de Lamayou

En quelques mots, pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste le PLUi ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal permet de co-construire l'avenir de notre territoire avec pour objectif un projet commun de développement et d'aménagement harmonieux et cohérent de l'espace. C'est un document de planification à l'échelle intercommunale pour les 10 ans à venir.

Quels sont les objectifs de cette démarche ?

La mise en œuvre du PLUi permettra de répondre à tous les enjeux de la planification foncière : équipements publics, développement économique, préservation de l'agriculture et des paysages, etc. Cette démarche définira la stratégie de développement de notre territoire sur le long terme.

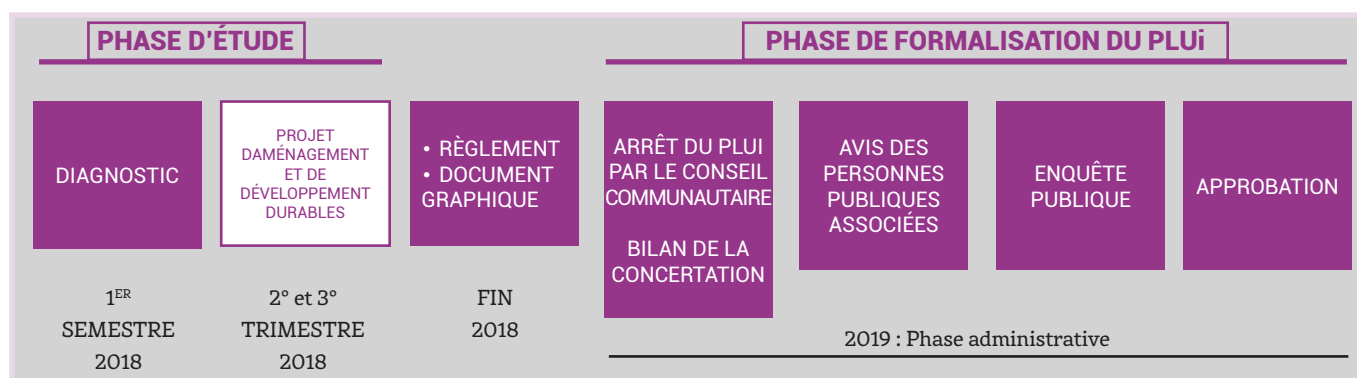
Une telle démarche à l'échelle intercommunale est-elle selon vous pertinente ?

Au travers du PLUi, les 72 communes de la CCAM disposeront d'un document d'urbanisme commun et unique. L'échelle intercommunale organise l'espace foncier en renforçant la complémentarité et l'identité de notre territoire. Le PLUi remplacera les PLU communaux et les documents d'urbanisme actuels.

Quelle est la méthode ?

L'élaboration d'un PLUi est avant tout un temps d'échanges important. Le PLUi Adour Madiran est le fruit d'un travail concerté avec les communes du territoire, les services de l'Etat, les Personnes Publiques Associées et les habitants du territoire. Tous les acteurs ont un rôle dans cette démarche. Au cours de la procédure, la population sera invitée à se prononcer à chaque étape importante.

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL



# 2018

## Des projets pour préparer l'avenir

### ENFANCE ET JEUNESSE

#### *Un pôle enfance* à Rabastens de Bigorre

La réhabilitation de l'ancien EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) Curie-Sembres à Rabastens de Bigorre en vue d'aménager un pôle enfance démarrera en juin. Le bâtiment accueillera un centre de loisirs et une maison des assistantes maternelles. Les surfaces conséquentes ont permis aux maîtres d'ouvrage d'agencer des espaces ludiques propices à l'épanouissement des enfants.

Au rez de chaussée, le centre de loisirs sera aménagé de deux pièces consacrées aux activités qui seront développées selon l'âge des enfants, d'une salle de repos pour les tout-petits, d'un espace de restauration et d'un bureau où l'équipe d'animation pourra recevoir les parents. Le bâtiment dispose d'une cour et bénéficie de la proximité des installations sportives.

Les locaux seront mis à disposition du « Relais des Assistantes Maternelles en Val d'Adour » et du « Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAEP) ». Ce premier propose des ateliers encadrés par des professionnels de la petite enfance, des permanences pour accompagner les parents dans leur recherche d'un mode de garde (listing des assistantes maternelles, rédaction du contrat de travail, aides financières, etc) et des temps d'échanges dédiés aux assistantes maternelles. Le LAEP accompagne quant à lui les parents dans leur nouvelle vie en proposant des rencontres entre parents et professionnels. Les deux associations occuperont les locaux toute l'année à fréquence régulière.

#### *Une Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s* à Villenave-Près-Béarn

Afin de poursuivre le développement de services auprès des familles du territoire, la Communauté de Communes a commandité un diagnostic territorial et une étude d'opportunité et de faisabilité pour la création d'une ou plusieurs structures d'accueil dédiées à la petite enfance en milieu rural.

L'enquête préconisait la création d'une micro-crèche à Andrest (ouverte depuis le 19 février 2018) et l'implantation d'une Maison d'Assistants Maternelles (MAM) à Villenave-près-Béarn.

L'étage accueillera une Maison des Assistantes Maternelles, c'est-à-dire un local partagé par plusieurs assistantes. Les familles découvriront un espace de 170 m<sup>2</sup> aménagé spécialement pour des enfants en bas âge, qui préservera l'autonomie et le cadre professionnel de chaque assistante. Les enfants disposeront également d'une cour indépendante. La diversification des modes de garde, les échanges entre professionnels, et la proximité des structures sont autant d'atouts qui renforceront l'efficacité des services.



#### Qu'est-ce qu'une MAM ?

> un nouveau mode de garde que les assistantes maternelles peuvent pratiquer. Les enfants ne sont plus accueillis au domicile de l'assistante maternelle mais dans un local prévu à cet effet.

> les contrats de garde sont passés entre les parents et l'assistante maternelle chargée de la garde de l'enfant.

Le choix d'une MAM répond aux attentes des familles désireuses d'accéder à un mode de garde collectif dans le Montanerès, tout en consolidant l'activité des assistantes maternelles. Celles-ci pourront exercer leur métier dans un cadre différent et adapté.

Suite à la présentation des projets pédagogiques de 4 assistantes maternelles du territoire (Sabrina Adau, Christelle Dutertre-Fecha, Martine Lamarque et Sophie Loustau), la Protection Maternelle Infantile (PMI) a émis un avis favorable au projet.

La MAM "Graine de Pitchouns" constitue une solution pertinente en milieu rural : elle permettra de combiner la souplesse et la personnalisation de l'accueil individuel avec la sécurité et l'épanouissement de l'enfant qu'apporte le groupe.

*« Nous souhaitons mettre en commun nos savoir-faire, nos compétences et nos expériences professionnelles pour les mettre au service des enfants et des familles du territoire en proposant un système de garde souple »*  
Sophie LOUSTAU, Assistante Maternelle



Mise en service :  
Décembre 2018

► Les assistantes maternelles sur le chantier

## Réalisation d'une extension de la micro-crèche de Tostat

Outre la création de structures nouvelles en termes d'accueil de la petite enfance, la Communauté de Communes a souhaité également soutenir et développer ses établissements existants. C'est ainsi qu'a été réalisée une extension de la micro-crèche de Tostat. Cette dernière a permis ainsi de réor-

ganiser les locaux et faire ainsi bénéficier aux gestionnaires de la micro-crèche d'un espace couvert pour proposer de nouvelles activités aux enfants ainsi que d'un espace pour délivrer les repas aux enfants. La réception de cette extension a été réalisée le 16 mai 2018 et est d'ores et déjà en fonctionnement.



► Extension de la micro crèche

### ÉCONOMIE

## Circuit alimentaire de proximité et légumerie départementale

Dans le domaine alimentaire, la qualité est une préoccupation croissante. La CCAM et ses partenaires engagent des actions concrètes au profit des enfants, tout en actionnant des leviers de développement (agriculture, emploi, insertion ...).

La Communauté de Communes du Val d'Adour et du Madiranais avait fait l'acquisition de l'ancien Super U de Maubourguet pour faire de ce bâtiment un pôle agro-alimentaire.

Aujourd'hui, la CCAM concrétise cette démarche en devenant maître d'ouvrage d'un projet qui vise à implanter une légumerie, en partenariat avec le Département des Hautes-Pyrénées et l'Association «Village Accueillant» ainsi qu'une plateforme de distribution « Mangeons HaPy » portée notamment par la Chambre d'Agriculture.

L'objectif est d'approvisionner en circuits courts des cantines de la CCAM, des collèges du Département et d'autres établissements scolaires du Département avec la volonté affirmée :

**D'impulser une démarche qualité au niveau de la restauration scolaire :**

- En achetant des légumes de saison locaux (maraîchers, agriculteurs)
- En luttant contre le gaspillage alimentaire

**De soutenir et développer l'économie locale :**

- En promouvant les productions alimentaires de proximité
- En diversifiant et en consolidant l'offre d'insertion socioprofessionnelle.
- En valorisant l'activité ateliers et chantiers d'Insertion œuvrant au maraîchage (ici, l'association **Village Accueillant**)

Mise en service : **Automne 2018**

### « Village Accueillant »

1998 - La Communauté de Communes devient propriétaire d'une exploitation agricole d'une quinzaine d'hectares sur les communes de Maubourguet et de Lafitole, la propriété Aurensan.

Soucieuse de valoriser ce site, la collectivité a noué un partenariat avec l'association d'utilité sociale «Village Accueillant», spécialisée dans l'accompagnement et l'insertion professionnelle des personnes en difficulté.

2018 - la CCAM a décidé de porter un projet de travaux de rénovation de la ferme « Les Jardins Bio de Village Accueillant » pour créer des espaces dédiés à la vente directe au particulier et au développement de nouvelles activités autour du bois.

## ÉCONOMIE "Du côté des zones"

Les contacts avec des porteurs de projet désirant s'implanter sur une des 5 zones d'activités sont nombreux et la plupart d'entre eux se concrétisent.

- Zone du Louet à Montaner : 1 cession de terrain a été engagée (activités autour du bois).
- Zone du Marmajou à Mabourguet : 3 cessions de terrains ont été engagées (cabinet dentaire, façadier, matériaux de construction)
- Zone de La Herry à Vic : 2 cessions de terrains ont été engagées (matériaux de construction, atelier pneus et automobiles)
- Zone de la porte de la Bigorre à Rabastens : 2 cessions de terrain ont été engagées (plâtrier, atelier mécanique utilitaires)
- Zone du Bosquet à Andrest : les cessions des 5 derniers terrains en cours de viabilisation ont été engagées (charpentier, peintres, activités liées à l'automobile) et une extension de la zone est à l'étude.

## PROJETS RÉALISÉS EN 2017

- Rénovation et réhabilitation des infrastructures techniques et mise aux normes accessibilité et sécurité de la piscine intercommunale
- Réaménagement de l'Auberge de Montaner (L'Espada de Fébus)
- Aménagement du centre technique d'Escaunets
- Aménagement et viabilisation de la zone Herry-Nord
- Création de la micro-crèche d'Andrest
- Création et labellisation du réseau des Maisons de Services au Public (MSAP)

## SANTÉ

### *L'extension du groupe médical de Mabourguet*

Compte tenu de la dynamique créée sur ce site et l'accueil de deux médecins généralistes (dont une sur des phases de remplacement), l'extension du site de Mabourguet est apparue comme un outil pertinent de développement de la démarche engagée par le Pôle de Santé du Val d'Adour.

Pour concrétiser le projet, la communauté de communes avait racheté les locaux du cabinet médical existant appartenant aux médecins. Le projet consiste à réaménager le bâtiment existant et à construire une extension de près de 200 m<sup>2</sup> tout en sachant que ces espaces supplémentaires sont déjà intégralement mutualisés et loués à plusieurs praticien(ne)s (5 médecins généralistes, 1 dentiste, 1 kinésithérapeute, 1 ostéopathe, 1 podologue, 1 psychologue, 1 diététicienne et des infirmières).



### *Maison de Santé Pluriprofessionnelles de Vic-en-Bigorre*

Le projet de Maison de Santé Pluri-professionnelle (MSP) de Vic-en-Bigorre est né du partage de plusieurs constats entre les professionnels de santé et les élus du territoire, à l'instar de l'analyse qui a été posée dans le projet de santé du Pôle de Santé du Val d'Adour et dans la démarche initiée sur le groupe médical de Mabourguet.

Cette Maison de Santé accueillera les laboratoires de radiologie et d'analyses médicales, des locaux pour les médecins généralistes de l'actuel groupe médical, pour les groupements d'infirmières, des dentistes, une ostéopathe ainsi que des locaux dédiés aux stagiaires/internes en formation. Il s'agit également de pouvoir développer une offre de soins complémentaire en proposant des bureaux pour des spécialités non présentes sur le territoire (dermatologues, gynécologues, pédiatres ...).



# Des aides financières conséquentes pour réaliser vos travaux

## OPAH

Au terme d'une étude « bilan -évaluation » qui s'est déroulée de septembre à décembre 2017, une convention de partenariat financier associant le Conseil Départemental, l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat, le Conseil Régional, Procivis et la Communauté de communes précise les 4 thématiques retenues concernant l'opération 2018 - 2023 sur l'ensemble des 72 communes.

## POUR QUELS TYPES DE TRAVAUX

**Thématique n°1** : Amélioration thermique des logements occupés

**Thématique n°2** : Adaptation des logements au vieillissement ou au handicap

**Thématique n°3** : Sortie d'insalubrité

**Thématique n°4** : Résorption de l'habitat vacant situé sur les centres bourgs.

## DES ÉQUIPES A VOS CÔTÉS

Mandatées par la communauté de communes Adour Madiran, les équipes de SOLIHA et d'ALTAÏR sont à votre disposition **gratuitement** pour vous conseiller techniquement et financièrement et vous aider à monter votre dossier administratif.

- Aide à l'élaboration de votre projet
- Estimation des coûts des travaux
- Montage des dossiers de demande de subvention

## QUI EST CONCERNÉ ?

- Tout propriétaire occupant résidant sur une des 72 communes de la CCAM (selon conditions de ressources)
- Tout propriétaire bailleur ayant un projet de logement locatif occupé sur une des 72 communes de la CCAM ou souhaitant réhabiliter un immeuble/logement vacant sur un des trois centres bourgs (Vic en Bigorre, Maubourguet, Rabastens de Bigorre).

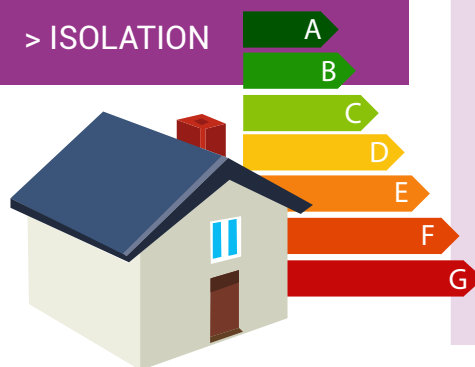
//

Les travaux doivent être **obligatoirement réalisés par des professionnels et ne doivent pas être démarrés avant dépôt du dossier.**

> ADAPTATION DE LOGEMENT handicap, vieillissement

> ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

> ISOLATION



## LES PERMANENCES

- Le 1er et 3ème lundi de chaque mois à la maison des services de Rabastens de Bigorre de 9 h à 11h
- Le 1er et 3ème mardi de chaque mois à la communauté de communes Adour Madiran à Vic en Bigorre de 14 h à 16 h
- Le 1er et 3ème jeudi de chaque mois à la mairie de Maubourguet de 9 h à 11 h

## CONTACTS

### ALTAÏR

Secteurs de Maubourguet et Rabastens de Bigorre  
Tél : 05 62 93 07 40  
altaiscop@wanadoo.fr

### SOLIHA

Secteurs de Vic en Bigorre et Montaner  
Tél : 05 59 14 60 60  
contact.pyrenees@solih.fr

## À SAVOIR

La Communauté de communes Adour Madiran, en complément de l'OPAH, participera, en collaboration sur les trois centres bourgs de Vic en Bigorre, Maubourguet et Rabastens de Bigorre à une OPÉRATION "FACADES".

# Rentrée scolaire 2018-2019

**L'année 2018 restera l'année marquante dans l'évolution des compétences de notre intercommunalité. Depuis janvier, la CCAM exerce la compétence scolaire et périscolaire sur tout le territoire avec l'intégration des écoles du périmètre de l'ancienne communauté de communes Vic-Montaner.**

Ainsi, notre collectivité accompagne aujourd'hui près de 1650 élèves accueillis dans les 35 écoles du territoire, dont dix sont regroupées en Rassemblements Pédagogiques Intercommunaux et trois en RPI Concentrés.

La CCAM oeuvre dans la continuité, pour que cette nouvelle organisation ne perturbe pas les enseignants et les personnels dans leurs missions, les élèves dans leurs apprentissages, ou les parents dans leurs attentes concernant les services périscolaires et extrascolaires.

La Communauté de Communes Adour Madiran souhaite offrir la même qualité d'accueil à tous les élèves du territoire. Cette année de transition aura donc commencé sous le signe de la continuité. La continuité d'un

service que nous voulons de qualité pour tous.

Le budget alloué au fonctionnement des écoles est de 149 000 € répartis de la façon suivante : 60 000€ pour les fournitures scolaires, 51 000 € pour le transport des sorties culturelles ou éducatives, 15 000 € pour le renouvellement des manuels scolaires, 15 000 € pour le renouvellement ou l'achat de matériel informatique, 8000 € de subventions pour accompagner le financement des classes découvertes.

Une des premières actions dès février 2018 a été l'extension de la fourniture gratuite des goûters à tous les élèves qui fréquentent les services périscolaires l'après-midi.

Nous avons pu travailler, grâce à la signature du Protocole Ruralité par

nos Parlementaires, en collaboration avec Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale.

L'année 2018 marquera la première rentrée scolaire que notre collectivité devra gérer sur tout le territoire. Un défi supplémentaire avec le retour de l'organisation du temps scolaire sur quatre jours.

En juin 2017, nous avons fait le choix de ne pas mettre en place dans la précipitation une nouvelle réorganisation. Une consultation des parents d'élèves et de la communauté éducative a été organisée. La modification des rythmes scolaires sera effective dès septembre 2018.

## *Le conseil communautaire a voté :*

En séance du 05 décembre 2017, le Conseil Communautaire a voté l'extension des compétences « Affaires scolaires et périscolaires » aux communes du secteur Vic Montaner.

# Rythmes scolaires :

## Toutes les écoles à 4 jours dès septembre 2018

**Après 5 années d'une organisation des rythmes éducatifs basée sur la semaine à 4 jours et demi d'école et la mise en place des TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires), la question des rythmes scolaires se pose de nouveau.**

Pour la rentrée scolaire de septembre 2018, le Ministre de l'Éducation Nationale permet aux collectivités locales qui le souhaitent de revenir à la semaine de 4 jours d'école. Cette réflexion ne pouvait être menée sans la concertation de l'ensemble des acteurs. Les services de l'Éducation Nationale, les enseignants, les parents d'élèves et les services communautaires ont donc été consultés sur le choix entre le maintien de la semaine de 4 jours et demi ou la généralisation de la semaine à 4 jours sur l'ensemble des écoles communautaires. 33 des 35 écoles du territoire se sont prononcées en faveur du retour à 4 jours.

Dans un souci d'harmonisation des rythmes scolaires sur le territoire, et en cohérence avec les choix exprimés par les différentes communautés éducatives et le conseil communautaire, l'Inspecteur d'Académie a donc décidé que tous les élèves de notre territoire verraient leur temps d'enseignement organisé sur quatre jours à compter de la rentrée 2018 /2019.

### Nouvelle organisation des services péri et extrascolaires le mercredi

Le retour à la semaine à 4 jours généralisé sur les 35 écoles communautaires aura des conséquences notamment sur les Temps d'Activités Péri-scolaires qui seront supprimés à la rentrée. De nouveaux services seront mis proposés sur les centres de loisirs pour accueillir les enfants le mercredi.

### À SAVOIR

#### *Temps périscolaire :*

- > Accueil et garderie du matin et du soir
- > la pause méridienne (temps de restauration et d'encadrement après repas).

#### *Temps extrascolaire:*

- > la journée du Mercredi
- > les vacances scolaires (centres de loisirs)



## Comment inscrire mon enfant ?

### À L'ÉCOLE

#### MODALITÉS D'INSCRIPTION

##### 1/ Je retire un dossier d'inscription

Les dossiers d'inscription scolaire sont à retirer auprès de votre mairie ou sur un des pôles de la CCAM à Vic en Bigorre, Rabastens de Bigorre et Maubourguet.

Les parents d'élèves pourront se présenter aux horaires d'ouverture des pôles de la CCAM (sans rendez-vous) :

Pôle de Vic en Bigorre - 05 62 31 68 84

Pôle de Rabastens de Bigorre : 05.62.96.54.51

Pôle de Maubourguet : 05.62.96.07.93

##### 2/ Je dépose un dossier d'inscription complet

Les dossiers complets sont à déposer à l'école concernée par l'inscription de votre enfant.

DEMANDE DE DÉROGATION : Pour toute demande d'inscription dans une école/RPI autre que celle du domicile, envoyer un courrier motivé adressé au Président à :  
Communauté de Communes Adour Madiran - 21 place corps Franc Pomiès 65 500 Vic en Bigorre

#### PIÈCES À FOURNIR

- le livret de famille
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- le carnet de santé
- le numéro allocataire CAF ou MSA
- le certificat médical pour une première inscription en petite section.

### AU CENTRE DE LOISIRS

Les dossiers d'inscription sont à retirer directement auprès de la structure concernée par votre demande.

#### **ALSH - RABASTENS DE BIGORRE**

05 62 96 54 51

pole.rabastens@adour-madiran.fr

#### **CLSH - VIC EN BIGORRE**

05 62 31 68 74 -

clsh@vic-bigorre.fr

#### **MJC - VIC EN BIGORRE**

05 62 31 61 00 -

mjc.pij.vic@wanadoo.fr

#### **ALSH - ESCAUNETS ET MONTANER**

06 31 05 50 61

vivresloisirs@orange.fr

#### **ALSH - ANDREST**

05 62 90 07 07

leolagrance65@wanadoo.fr

#### **ALSH -LABATUT-RIVIÈRE**

06 43 27 47 65

alsh-labatut-riviere@orange.fr

#### **ALSH -LASCAZERES**

centredeloisirs.lascazeres@gmail.com

#### **ALSH -MAUBOURGUET**

05 62 43 03 11

centredeloisirs-maubourguet@wanadoo.fr

## LE "SAVOIR NAGER" POUR TOUS LES ENFANTS SCOLARISÉS

Le savoir nager fait partie des compétences attendues à l'entrée au collège. La communauté de communes accompagne les équipes pédagogiques et les élèves dans ces apprentissages. La collectivité finance intégralement le transport et les entrées à la piscine.

Depuis la réouverture des bassins vicquois en janvier 2018, 1 200 élèves (27 écoles – 50 classes) ont pu profiter de 8 séances d'apprentissage

**Cette opération couronnée de succès sera renouvelée dès la rentrée 2018.**

*« les enfants sont motivés et ravis et les familles sont heureuses de voir qu'ils participent à une action sportive, ludique et pratique. »*

Patrick. MARROT, Responsable de la piscine



## EXTENSION DES GOÛTERS POUR LES ENFANTS EN GARDERIE

Une des premières actions de la collectivité, depuis la prise de compétence scolaire, péri et extrascolaire a été d'étendre la fourniture gratuite de goûters à tous les élèves fréquentant les services périscolaires de l'après-midi. Déjà mise en œuvre sur le secteur de la Commu-

nauté de Communes Val d'Adour Madiranaise, étendue en 2017 au périmètre de la Communauté de Communes Adour Rustan Arros, cette mesure permet maintenant à tous les élèves de bénéficier des goûters variés fournis par les différents prestataires de restauration.

## FÊTONS LA SCIENCE - DU 8 AU 12 OCTOBRE 2018

*« Mieux vaut avoir de bonnes interrogations que de mauvaises certitudes... »*

La Communauté de communes Adour-Madiran déclinera une nouvelle fois un programme d'animation du 8 au 12 Octobre 2018 dans le cadre de la fête de la science nationale.

Cette année, l'évènement sera itinérant grâce à Gaston le fourgon, laboratoire ambulant des Petits Débrouillards et proposera par secteur ( Vic en Bigorre, Maubourguet, Rabastens de Bigorre) des ateliers principalement destinés aux écoliers dans le but de les sensibiliser :

Comment se forme une idée reçue ? Comment passe-t-on d'une idée reçue à une rumeur publique ? Quelle différence entre idées reçues et « fake news » ?...



**Jean Paul PENE** - Vice-Président de la CCAM  
Délégation Affaires scolaires et périscolaires.

La Communauté de Communes Adour Madiran souhaite offrir la même qualité de service à tous les élèves du territoire. C'est pour nous un premier principe d'équité. Pour que cette équité soit réelle, notre collectivité se doit de travailler sur l'harmonisation des grilles tarifaires périscolaires et extrascolaires. C'est le travail entrepris par la commission.

## DISPOSITIF MOINS DE 3 ANS

Le dispositif d'accueil des enfants de moins de 3 ans de Maubourguet est reconduit. Toutes les infos sont à retrouver en ligne sur notre site internet.

## INSCRIPTION TRANSPORT SCOLAIRE

> EN LIGNE

**[www.hautespyrenees.fr](http://www.hautespyrenees.fr)**

à la rubrique « Mes services en ligne »

> PAR TÉLÉPHONE au **05 62 56 72 73**

> À LA CCAM : tous les mercredis entre 8h30 et 12h00 du 6 juin au 22 août à Vic en bigorre.


## TOUTES LES INFOS EN LIGNE


Actualités, information, guide de votre école, dossiers d'inscriptions... retrouver le service enfance et jeunesse sur le site internet de la CCAM :

**[WWW.ADOUR-MADIRAN.FR](http://WWW.ADOUR-MADIRAN.FR)**

## UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter le service « Enfance et Jeunesse » de la CCAM.

 05.62.31.68.84

 [service.enfance@adour-madiran.fr](mailto:service.enfance@adour-madiran.fr)





## ENVIRONNEMENT

# Déchetterie : demandez votre carte d'accès



Val d'Adour Environnement met en place un nouveau dispositif d'accès en déchetterie. **Dès le 1<sup>er</sup> septembre 2018**, l'accès en déchetterie sera réservé aux seuls détenteurs d'une carte d'accès nominative.

### POURQUOI UNE CARTE D'ACCÈS ?

- Améliorer l'accueil réservé aux particuliers résidant sur le territoire,
- Accroître la disponibilité du gardien,
- Faciliter la fluidité du trafic,
- Renforcer la traçabilité des dépôts.

Dès le 1<sup>er</sup> septembre 2018, l'accès aux déchetteries sera réservé **aux seuls détenteurs de la carte**. Celle-ci devra être présentée au gardien lors de chaque passage. **Au 1<sup>er</sup> trimestre 2019**, les déchetteries seront équipées de barrières et le contrôle sera alors automatique. Les gardiens en déchetteries, toujours présents sur les sites, resteront disponibles pour accueillir et accompagner les usagers.

### COMMENT OBTENIR VOTRE CARTE D'ACCÈS

#### Faire une demande en ligne

Renseigner le formulaire accessible en ligne sur le site : [www.adour-madiran.fr](http://www.adour-madiran.fr) rubrique "PRÉSERVER & RECYCLER"

#### ou retirer un formulaire à :

#### Val d'Adour Environnement

80 bis avenue Chalin  
65 500 Vic en Bigorre  
Tel. 05 62 96 72 80  
Mail : [incitatif@va-environnement.fr](mailto:incitatif@va-environnement.fr)

## Redevance ordures ménagères

Comme l'eau ou l'électricité, l'enlèvement et le traitement des déchets sont facturés en fonction de la production réelle (calculée en litres) de déchets : c'est le principe de la redevance incitative. Au cours du mois de mai, la première facture a été envoyée à tous les usagers du service collecte et traitements des déchets.

### QUESTIONS FRÉQUENTES CONCERNANT LA FACTURATION DE LA REDEVANCE INCITATIVE

- **Comment la redevance 2018 est-elle calculée ?** Dès 2018, la facture d'enlèvement des déchets sera composée :  
> d'un abonnement=partie fixe, identique à tous, permettant l'accès à la déchetterie et aux bornes de tri sélectif  
> d'une partie variable, propre à chaque foyer en fonction du volume d'ordures ménagères produit tout en sachant que 12 levées minimum seront facturées.
- **Comment est estimé le nombre de levées pour l'année 2018 ?** Pour cette première année de facturation, l'estimatif a été calculé sur les levées enregistrées entre **le 1<sup>er</sup> décembre 2017 et le 28 février 2018**. Les levées réellement effectuées en 2018 seront alors régularisées sur la facturation de l'année 2019.
- **Le volume de mon bac a-t-il une incidence sur la facture ?** Oui, en effet. Le volume du bac est adapté en fonction du nombre de personnes qui vivent dans votre foyer. Si ce dernier ne correspond pas à votre foyer, il faudra vous rendre à Val d'Adour Environnement pour le changer. En revanche, le bac facturé pour l'année 2018 est celui que possède le redevable au 1<sup>er</sup> mars 2018. Les changements de bacs après le 1<sup>er</sup> mars 2018 ne seront pas pris en compte sur la facture 2018, ils le seront sur la facturation de l'année suivante (2019).
- **J'ai prévu de déménager en cours d'année. Est-ce que je serai remboursé ?** La facture du mois de mai a été établie pour l'année 2018. Si vous déménagez dans une commune qui n'est pas membre de la CCAM, alors une régularisation sera effectuée à partir de la date de votre déménagement. Un justificatif vous sera demandé à cette occasion et votre bac d'ordures ménagères devra être restitué à Val d'Adour Environnement.
- **Vous rencontrez des difficultés pour régler votre facture ?** Nous vous invitons à envoyer un mail à : [redevance.om@adour-madiran.fr](mailto:redevance.om@adour-madiran.fr). Votre demande sera étudiée pour vous proposer des facilités de paiement.

## Nouveau réseau de médiathèques intercommunal

Depuis le 1er janvier 2018, les Médiathèques de Maubourguet et de Rabastens-de-Bigorre ont intégré le réseau intercommunal de médiathèques. Les équipes bénévoles et salariées travaillent avec la Communauté de Communes, en partenariat avec la Médiathèque départementale des Hautes-Pyrénées, pour offrir dès la rentrée 2018 le même service à tous les usagers et pour le même tarif.

### CE QUI VA CHANGER

#### UN ACCÈS UNIQUE À L'ENSEMBLE DES MÉDIATHÈQUES DU RÉSEAU

- VIC EN BIGORRE - MAUBOURGUET - RABASTENS DE BIGORRE - ANDREST - MONTANER

Cet accès unique permettra d'emprunter, de rendre, de prolonger et de réserver tous les documents (livres, CD, magazines, partitions,...) dans n'importe quelle médiathèque.

#### DE NOUVEAUX TARIFS

- 0-18 ans: Gratuit
- Etudiants, chômeurs, RSA: 5€
- Abonnement individuel (1 carte): 10€
- Abonnement familial (1 carte pour chaque membre de la famille) : 10€
- Abonnement collectivités : Gratuit
- Tarif hors CCAM: 15€

#### DE NOUVELLES CONDITIONS DE PRÊT

Chaque carte permettra d'emprunter 10 documents par mois (dont 2 DVD par semaine).

### Opération premières pages

Le réseau de médiathèques Adour Madiran, partenaire du Département des Hautes-Pyrénées, participe à l'opération Premières Pages : les nouveaux nés du département ou adoptés se verront offrir l'album « Déjà » de Delphine Grenier, paru aux éditions Didier jeunesse, ainsi qu'un abonnement à la médiathèque. Le Réseau des médiathèques valorisera cette action par des animations lecture pour les tout-petits.

Parce qu'il n'est pas nécessaire de savoir lire pour aimer les livres !

### 📍 Médiathèque de Rabastens de Bigorre

La Médiathèque de Rabastens, animée par une équipe de bénévoles, est transférée dans le Pôle Public des Services à Rabastens-de-Bigorre.

Cette nouvelle médiathèque, tout proche de l'école, complètera l'offre de service proposée par la Maison de Service Au Public.

#### Horaires d'ouverture :

Le mercredi : 10H-12H et 16H-18H

Le samedi 10H-12H



#### Suivez-nous sur Facebook



@reseaudesmediathequesadourmadiran

### À SAVOIR

#### // LE PORTAIL HAPYBIBLIO

pour consulter le catalogue et accéder à des ressources numériques gratuites (presse, musique, vidéo à la demande, autoformation, soutien scolaire,...) : <http://www.hapybiblio.fr/>





► Abbaye de Saint-Sever-de-Rustan

## PATRIMOINE

# Sensibiliser au cadre de vie

**La Communauté de Communes ouvre le champ de ses interventions en développant des opportunités de rencontres entre les habitants et les lieux patrimoniaux emblématiques du territoire.**

La Communauté de Communes Adour Madiran mène une politique en faveur de la culture et au patrimoine. Outre les balades culturelles de l'Octav et son réseau de médiathèques, la CCAM assure le fonctionnement quotidien du Château de Montaner et de l'Abbaye de Saint Sever de Rustan, en partenariat avec les propriétaires respectifs : le Département des Pyrénées-Atlantiques et celui des Hautes-Pyrénées. Les deux départements apportent soutien en ingénierie et financier.

Avec 10000 visiteurs annuels, le Château de Montaner constitue le premier site de visite de la collectivité. En sus, les « Médiévales de Montaner » attirent chaque année près de 9000 visiteurs. L'Abbaye de Saint Sever de Rustan affiche quant à elle une fréquentation constante de 5000 visiteurs annuels, reposant notamment sur un programme d'animations porté par les partenaires locaux (municipalité, Département 65 et tissu associatif local).

Un service nouvellement créé est chargé d'optimiser la gestion des deux monuments, de les rendre accessibles et intelligibles à tous, par la programmation d'activités originales, différentes et renouvelées (visites interactives, mise en lumière, dégustations, spectacles, etc). Le jeune public est initié à l'architecture dans le cadre d'ateliers pédagogiques accueillant les élèves de la maternelle à la terminale.

## « A nous le patrimoine ! », les scolaires investissent leurs monuments

La Communauté de Communes, en collaboration avec le collège Massey, accueille les classes « A nous le patrimoine ! » à l'Abbaye de Saint Sever de Rustan.

Soutenues par l'Académie de Toulouse, la Direction Régionale de l'Action Culturelle et le réseau Canopé, les classes « A nous le patrimoine ! » visent différents objectifs : la découverte du cadre de vie, l'appropriation du patrimoine de proximité, la réflexion sur les notions de mémoire, de conservation et de transmission.

Au croisement des compétences acquises à l'école, des sciences à l'histoire, de la littérature aux arts, des langues à la lecture des paysages, le patrimoine est une entrée privilégiée pour apprendre et découvrir l'environnement culturel dans lequel nous évoluons. Aussi, la Communauté de Communes a souhaité ouvrir localement les sites patrimoniaux aux scolaires du territoire et faire de l'Abbaye de Saint-Sever de Rustan, un lieu d'apprentissage. Ainsi, pendant deux jours, les élèves ont in-

terrogé le site sous plusieurs angles, en s'essayant à la calligraphie, en réalisant des relevés, en parcourant le village accompagnés par une architecte du CAUE (Conseil de l'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement), en interprétant des chants grégoriens dans l'abbatiale, en abordant les métiers du patrimoine avec les opérateurs institutionnels et les professionnels locaux, etc..

En juin, toutes les « classes patrimoine » du Département seront reçues à Saint Sever afin que les élèves puissent présenter leurs travaux aux autres établissements. Au programme, applications smartphone pour la découverte des bastides de Trie et de Tournay, film bilingue réalisé par les élèves de Bagnères, expositions photographiques, chant choral et pièce de théâtre par les élèves de Tarbes, etc..



## « Soleil mortel ! » Montaner comme terrain de jeu

Comment procéder pour que les habitants se réapproprient leur patrimoine ? Quelles actions mener pour encourager les locaux à fréquenter les monuments de proximité ? La Communauté de Communes entend « réinvestir l'imaginaire », provoquer l'étonnement, faire du Château de Montaner un lieu ouvert et vivant.

Avec plus de 3000 scolaires accueillis chaque année, le Château de Montaner apparaît comme un site au réel potentiel éducatif et démontre la satisfaction des équipes enseignantes quant à l'éventail des ateliers pédagogiques proposé. Désormais, la Communauté de Communes souhaite remettre les locaux au centre de ses réflexions et regagner l'intérêt des habitants, qu'ils soient petits ou grands.

Pour ce faire, la CCAM développera progressivement, en partenariat avec le Département des Pyrénées Atlantiques, une gamme de produits ludiques et participatifs combinant pratiques sportives, créatives, numériques et mises en situation. A ce titre, le Château proposera sa première Murder-Party intitulée « Soleil mortel » ce 19 août. Une Murder Party est un divertissement qui consiste à vivre une aventure policière grande nature, avec sa part



d'énigmes et de spectacles. Des comédiens dérouleront la trame de l'intrigue pendant que les participants investigueront pour démasquer l'assassin de l'intendant du Château... Au-delà de la simple connaissance du monument, l'opportunité sera donnée aux habitants du territoire, d'expérimenter le lieu, de s'y amuser, de s'impliquer dans la découverte et de le redécouvrir au gré des animations proposées.



## Tout l'été



ANIMATIONS,  
ATELIERS,  
DÉMONSTRATIONS  
D'ARTISANAT MÉDIÉVAL,  
JEUX MÉDIÉVAUX...

Plus d'infos en ligne :  
[www.chateau-montaner.com](http://www.chateau-montaner.com)

### Un territoire riche :

Chaque village a ses propres richesses. Nous vous inviterons à les découvrir dans un prochain numéro.

### Musée Archéologique de MAUBOURGUET



« Deux mille siècles pour jalons,  
un Océan pour mémoire »

Tarifs : entrée 3 € / Gratuit aux - 18 ans  
140 allées Larbanès - 65 700 Maubourguet  
Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30  
et de 14 h 00 à 17 h 30

Informations : 05 62 96 39 09

# Agenda

## Juin - Décembre 2018

### 1 EXPOSITION «LA PARESSE»

DU 20 JUIN AU 30 DÉCEMBRE  
Exposition itinérante d'oeuvre  
photographique

### 2 CONCERT

SAMEDI 23 JUIN - 21H - GRATUIT  
**LAHITTE-TOUPIÈRE**  
Concert avec "PAS VU PAS PRIS"  
Chanson française et  
Trash guinguette

### 3 SALON DE PEINTURES ET DE SCULPTURES

DU 24 JUIN AU 8 JUILLET - GRATUIT  
Tous les jours de 14h à 18h  
**ST SEVER DE RUSTAN - ABBAYE**  
Ce 22<sup>e</sup> salon fera la part belle à 70  
plasticiens locaux

### 4 PARTIR EN LIVRE

DU 11 AU 22 JUILLET - GRATUIT  
**VIC EN BIGORRE - AIRE DE JEUX**  
Animation lecture sur l'Aire de jeux.

### 5 16<sup>ÈME</sup> MÉDIÉVALES DE MONTANER

SAM. 7 ET DIM. 8 JUILLET - 14€  
**CHÂTEAU DE MONTANER**

### 6 CHANTS POLYPHONIQUES

DIM. 21 JUILLET À 21H - GRATUIT  
**ST SEVER DE RUSTAN - ABBAYE**  
Concert interprété par la  
chorale de "De bric et de broc"

### 7 DÉDICACE DE CLAUDE LARONDE

SAMEDI 30 JUIN - 9H / 12H  
**VIC EN B. - MÉDIATHÈQUE**  
Dédicace du nouvel ouvrage  
"Chroniques des Hautes-  
Pyrénées".

### 8 JAZZ AU CLOITRE

SAMEDI 28 JUILLET  
Concert 10€ / Repas 15 €  
**ST SEVER DE RUSTAN - ABBAYE**  
Avec les groupes "Manuel  
Fraiman Jazz quartet", "64 dixie  
jazz band" et "Contreband".



8



22

### 9 EXPO : 5 BIGOURDANS DANS LA RÉVOLUTION

DU 28 JUILLET AU 16 SEPTEMBRE  
**ST SEVER DE RUSTAN - ABBAYE**  
Tous les jours de 14h à 17h30

### 10 CONCERT ROCK

SAMEDI 4 AOÛT - GRATUIT  
**ST SEVER DE RUSTAN -  
ABBAYE**  
Concert rock occitan avec  
le groupe "PAPAGAHUS"

Les événements  
du pôle culture

Les événements du réseau  
médiathèques

Les événements des sites  
patrimoniaux communautaires

# Doo



19

### 11 MURDER PARTY

DIMANCHE 19 AOÛT -  
**CHÂTEAU DE MONTANER**  
Une aventure policière grandeur  
nature, avec sa part d'énigmes et de  
spectacles. Démasquez l'assassin !

### 12 CONTES PYRÉNÉENS AUX FLAMBEAUX

VENDREDI 24 AOÛT - GRATUIT  
**CHÂTEAU DE MONTANER**  
Une sélection de contes et  
légendes des Pyrénées sera  
jouée à la lumière des  
flambeaux.

### 13 EXPO. «LE CHEVAL»

DU 1<sup>ER</sup> AU 29 SEPTEMBRE  
**VIC EN BIGORRE -  
MÉDIATHÈQUE - GRATUIT**  
Exposition de photographie  
L. GALINIER, J. CARRIGUES  
et F. LAVERGNE

# lin

NEW  
IRISH  
SOUND



**14 L'HEURE DU CONTE**  
TOUS LES MERCREDIS  
À PARTIR DU 5 SEPTEMBRE  
**VIC EN BIGORRE - MÉDIATHÈQUE**  
Lecture aux enfants de 3 à 10 ans.

**15 JOURNÉES DU PATRIMOINE**  
DU 19 AU 22 JUILLET - GRATUIT  
**ST SEVER DE RUSTAN - ABBAYE**  
Visites guidées de l'Abbaye  
à 14h15, 15h15 et 16h30

**16 CONCERT**  
**CUIVRE DU BARON**  
DIM. 23 SEPT. - 17H - GRATUIT  
**ÉGLISE DE CAIXON**  
Trio de jazz festif. Jazz  
traditionnel et déambulatoire.  
Musiciens virtuoses au service  
du son et du bonheur des  
harmonies.

**17 CONCERTS GOSPEL**  
**AVEC «POLY SON»**  
DIM. 30 SEPT. - 17H - GRATUIT  
**SARRIAC BIGORRE**  
En partenariat avec  
l'association la "Têt" et les  
"Jamb"

**18 EXPO PETITS «TRAITS»**  
**DE PAYS ET DU MOULIN**  
DU 4 JUILLET AU 31 OCTOBRE  
GRATUIT  
**VIC EN B. - MÉDIATHÈQUE**  
Dessin à 4 mains par Belem  
Julien et Mathieu Schmitt

**19 CONCERT «DOOLIN»**  
1er Partie «The Fo's Celtic»  
MER. 6 OCTOBRE - 21H - 10 €  
**VIC EN BIGORRE -**  
**Salle de l'OCTAV**

**20 THÉÂTRE** - Les amours de  
Jacques le fataliste  
SAM. 13 OCTOBRE - 21H - 5€  
**RABASTENS DE B. -**  
**PETIT THÉÂTRE** -  
Mise en scène par la Compagnie  
des Tréteaux et dirigée par  
René Trusses

**21 ATELIER VACANCES**  
JEUDI 25 OCTOBRE  
GRATUIT  
**MAUBOURGUET - MÉDIATHÈQUE**  
Jeux surdimensionnés en bois.

**22 MOIS DU FILM**  
**DOCUMENTAIRE**  
NOVEMBRE  
**VIC EN B. - MAUBOURGUET**  
**MÉDIATHÈQUE**  
Organisée par l'association  
Images en bibliothèques.

**23 FESTI'SCRIB**  
SAM. 10 NOVEMBRE - GRATUIT  
**VIC EN B. - MÉDIATHÈQUE**  
Activités autour de l'écriture  
et des arts

**24 CONCERT À LA CRIÉE**  
**par l'Orchestre de chambre**  
**de Toulouse**  
SAM. 17 NOVEMBRE - 21H  
**MAUBOURGUET - Entrée 10€**  
Concert proposé dans le cadre  
des ESCALES GOURMANDES  
du Conseil Départemental.

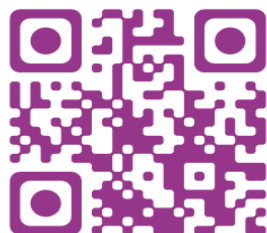
**23 CONCERT**  
**«WONDER BRASS BAND»**  
SAM. 9 DÉCEMBRE - 21H  
**ANDREST - Entrée gratuite**  
De la rue à la scène, de la  
fanfare "délibérément  
féminine" à l'orchestre  
"filles-harmoniques"

**24 CONCERT**  
**«TROIS CAFÉS GOURMANDS»**  
SAM. 15 DÉCEMBRE - 21H / 10€  
**VIC EN BIGORRE -**  
**SALLE DE L'OCTAV**  
... une belle boule de chanson  
française avec un fondant au  
jazz manouche, une petite  
salade de rock....

## AGENDA EN LIGNE

[www.adour-madiran.fr/agenda](http://www.adour-madiran.fr/agenda)

Scannez et consultez





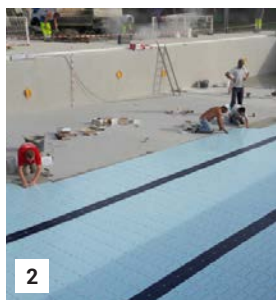
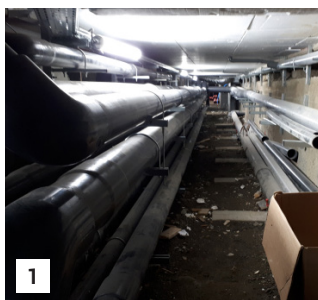
## *Piscine Louis Fourcade :* *Un complexe rénové et de nouveaux équipements*

### SPORTS ET LOISIRS

La piscine communautaire Louis FOURCADE permet de passer un moment convivial et ludique ou de pratiquer une activité sportive que ce soit dans le bassin intérieur ou dans le grand bassin extérieur chauffé. C'est aussi un lieu de détente grâce aux toutes nouvelles installations (hammam, sauna, zone de relaxation et solarium).

### UNE RÉHABILITATION NECESSAIRE

Les infrastructures de la piscine devenues obsolètes étaient en décalage avec les impératifs actuels de sécurité, d'accessibilité, de performance énergétique et de fonctionnalité. Une réhabilitation globale s'imposait. Parallèlement, il a été décidé de construire une annexe pour proposer au public un espace détente.



1. Création des galeries techniques et fondations 2. Bassin extérieur - Pose du nouveau carrelage  
3. Extension de la piscine pour accueillir l'espace détente

### NOUVEL ESPACE DESTINÉ À LA DÉTENTE



La piscine communautaire vous propose un moment de détente dans son tout nouvel espace bien-être équipé d'un sauna, d'un hammam, de douches massantes et d'un solarium équipé de transats pour des moments de quiétude. Ce nouvel équipement sera ouvert en toute saison.

### LE BASSIN EXTÉRIEUR ACCESSIBLE DE MAI À OCTOBRE



Le bassin de nage extérieur de 25m de long a fait l'objet de travaux importants (étanchéité, pose d'une bâche thermique...). Cet équipement chauffé à 27° vous permet d'enchaîner des longueurs 6 mois sur 12.

### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

- **PRINTEMPS** -  
Du 30 avril au 29 juin  
Les mercredis et samedis de 14 à 18h  
Les lundis et vendredis de 12 à 14h

- **ÉTÉ** -  
Du 30 juin au 2 septembre  
Tous les jours, dimanche et jours fériés,  
de 11h30 à 19h30

- **AUTOMNE** -  
Du 3 septembre au 20 octobre  
Les mercredis et samedis de 14 à 18h  
Les lundis et vendredis de 12 à 14h

- **HIVER** -  
Du 3 février au 13 avril  
Les mercredis et samedis de 14 à 18h  
Les lundis et vendredis de 12 à 14h  
Petit bassin et espace détente uniquement

### NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

SAUNA • HAMMAM • DOUCHES  
MASSANTES • ZONE DE RELAXATION  
SOLARIUM

### ACTIVITÉS

• AQUAGYM • AQUABIKE • CARIOBIKE  
• AQUAPHOBIE • COURS DE NATATION

### CONTACT

05 62 96 81 53  
lapiscine@adour-madiran.fr



# En bref...

## [ CENTRE DE LOISIRS ]

### *Former les animateurs pour mieux sensibiliser les enfants à l'écologie*

dans la continuité de la « Fête de la science » proposée en octobre dernier, durant laquelle tous les écoliers du territoire avaient pu s'initier à la climatologie et à l'océanographie, la Communauté de Communes Adour Madiran et l'association « Les petits débrouillards » des Hautes-Pyrénées se sont associées une fois encore pour proposer aux animateurs des centres de loisirs, deux matinées de formation sur le thème de la transition écologique et sociale. Forts de ces connaissances approfondies, les animateurs pourront à leur tour sensibiliser les enfants au cours des activités périscolaires et extrascolaires. Deux thématiques seront privilégiées : les énergies et la biodiversité. Ces axes de travail seront abordés et appliqués à échelle locale.



## [ ÉCONOMIE ]

### *Une centrale de cogénération à Maubourguet*

Retenu parmi les lauréats du dernier appel d'offres du ministère de la Transition écologique et solidaire, le projet d'une centrale de cogénération bois-énergie à Maubourguet va pouvoir entrer en phase de concrétisation.

Ce projet utilisera la 4e génération d'une technologie éprouvée, développée au Danemark depuis 1976 pour, à partir de la biomasse agricole, produire de l'électricité et de la chaleur. En ce qui concerne l'emploi, 240 emplois sont attendus pour la construction de l'usine pendant les 2 ans, puis 40 emplois durables à temps plein et 40 emplois indirects pour le fonctionnement de la centrale.

## [ MICRO-CRÈCHE ]

### *Andrest : une nouvelle micro-crèche*

La micro-crèche d'Andrest "Les Canalous" est opérationnelle depuis février. Cette nouvelle structure de garde collective gérée par l'ADMR de Vic en Bigorre permet de répondre à un véritable besoin dans le sud du territoire communautaire. Animée et encadrée par une équipe de professionnels de la petite enfance, cette nouvelle micro-crèche permet d'accueillir 10 enfants. Des places sont encore disponibles pour un accueil occasionnel. Pour plus de renseignements, nous vous invitons à téléphoner au 05.62.38.02.50

## [ MSAP ]

### *De nouveaux services de proximité pour les bénéficiaires de la Mutualité Sociale Agricole*

Très prochainement, la Mutualité Sociale Agricole s'engagera auprès de la communauté de communes pour étendre l'accès à son offre de services au plus près des populations agricoles et rurales.

Toutes les personnes affiliées à la Mutualité Sociale Agricole pourront bénéficier d'un accompagnement spécifique pour l'accomplissement de leurs démarches en ligne liées à leurs prestations.



## TOURISME

### *Le Pays du Val d'Adour affiche de nouvelles ambitions dans le domaine touristique*

Les Communautés de communes Adour Madiran, Armagnac-Adour et Bastides et Vallons du Gers ont souhaité mutualiser leurs moyens en faveur du développement de l'économie touristique.

Sous l'égide du Pays du Val d'Adour, un nouvel office de tourisme a donc vu le jour au 1er Janvier 2018 afin d'assurer le développement et la promotion du Pays dans son ensemble.

L'équipe réunifiée et composée de onze personnes, sous la direction de Sylvie CHAPON, fraîchement arrivée, se mobilise pour construire une véritable économie touristique.

Autour de Marciac, « Grand site d'Occitanie », les pistes de travail ne manquent pas : l'Adour, les vignobles, la musique, le patrimoine. Le maillage de tous ces centres d'intérêt répondra aux attentes des voyageurs à la recherche d'expériences nouvelles et d'authenticité.



↳ L'équipe de l'Office de Tourisme du Pays du Val d'Adour.

## A SAVOIR

**CHÈQUE ÉNERGIE** / Pour aider les ménages aux revenus modestes à payer leurs factures d'énergie et (ou) les travaux de rénovation énergétique : [www.chequeenergie.gouv.fr](http://www.chequeenergie.gouv.fr) ou 0 805 204 805

# Soyez aux rendez-vous !

